

# Projet sur la prédation du poisson sauvage



## À propos du projet

Depuis le printemps 2017, Pêches et Océans Canada (MPO) effectue l'échantillonnage des contenus stomacaux de saumons quinnat et de l'Atlantique d'élevage pour déterminer s'ils contiennent du poisson sauvage.

## Conception de l'étude

Les 4 plus importantes sociétés de pisciculture en C.-B., soit Marine Harvest, Cermaq, Grieg Seafoods et Creative Salmon, ont collaboré à ce projet, accordant au MPO l'accès à leurs installations de transformation et aux saumons pêchés.

Le personnel du MPO est responsable de l'ensemble de la planification, de la conception et de l'échantillonnage du projet. Les poissons sont sélectionnés de façon aléatoire.

On procède à l'évaluation de l'estomac des poissons d'élevage au moment où ces derniers sont pêchés, du fait que leur alimentation est interrompue avant la pêche et qu'ils ont atteint leur taille maximale et que le risque de prédation est ainsi susceptible d'être le plus élevé.

6 exploitations sont choisies chaque saison dans toutes les régions de la C.-B., et 300 saumons sont prélevés par exploitation, pour un total de 1 800 spécimens par saison.

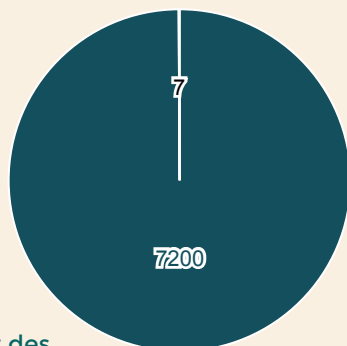
## Résultats

En 2017, 7 200 poissons d'élevage ont été prélevés.

Les résultats ont fait état de niveaux très faibles de prédation, des résultats qui cadrent avec ceux des études antérieures.

7 poissons sauvages ont été retrouvés dans des saumons d'élevage en 2017, pour une prévalence de 0,1 %.

De ces poissons, 4 étaient des harengs et, bien qu'il ne fût pas possible d'identifier les 3 autres, il s'agissait vraisemblablement de harengs.



## Contexte

Dans la nature, le saumon quinnat et le saumon de l'Atlantique se nourrissent naturellement de poissons. Certaines préoccupations sont soulevées concernant la consommation de poisson sauvage par le saumon d'élevage. Bien que les études antérieures semblent indiquer que la prédation est limitée, cette étude est la plus exhaustive de ce genre jamais réalisée en C.-B.

Pour contenir le poisson d'élevage, les exploitations d'aquaculture des poissons à nageoires marine utilisent des parcs en filet de maille, qui permettent l'écoulement d'eau dans le système. Cette source continue d'eau fournit de l'oxygène au poisson, un élément clé au maintien de leur santé.

Or, des poissons sauvages traversent à l'occasion les filets et peuvent coexister avec le poisson d'élevage et consommer la nourriture du poisson d'élevage. S'ils restent trop longtemps, les poissons sauvages deviennent trop gros pour repasser à travers les filets.

Lorsque le poisson d'élevage est pêché, les titulaires de permis sont tenus de retirer soigneusement les poissons sauvages des filets et de les retourner à l'environnement marin. Ils doivent également signaler au MPO tout poisson sauvage capturé ou relâché. Un nombre beaucoup plus élevé de poissons sauvages sont relâchés vivants que tués.

Le hareng du Pacifique est le poisson sauvage le plus couramment observé dans les exploitations aquacoles en C.-B., bien que la morue du Pacifique, la perche, le sébaste et d'autres espèces soient parfois trouvés selon l'emplacement.

## Prochaines étapes

Publication des données en 2019

Poursuite de l'échantillonnage en 2018

Détermination de la nécessité d'études supplémentaires

## Comment le MPO protège-t-il le poisson sauvage?

Atténuation  
requisse

Inspections de  
sites

Production de  
rapports obligatoire

Recherche

Le MPO publie en ligne des données sur les prises accidentelles des sites aquacoles de la C.-B. :

<https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/0bf04c4e-d2b0-4188-9053-08dc4a7a2b03>



Fisheries and Oceans  
Canada

Pêches et Océans  
Canada

Canada